



Procès verbal

Assemblée Générale Annuelle

du 14/06/2024

Le 16 juin 2024 à 19 h à La ferme de Larcher, 46240 Cœur de cause, les membres de l'association Comité département de tennis de table du Lot se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par GRENIER Maxime, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, M CHASSAIN Thierry, membre du Comité directeur.

Présents : F.Lherm (Bretenoux) ; J.Coulie (Cressensac-Martel) ; A.Jouhanneau, J.Clary et A.Paillet (Salviac) ; M.Grenier et F.Taillefer (Reignac) ; T.Chassain (Prayssac) ; M.Valesh et M-J.Guillen (Bédrier Faycelles) ; G.Cessinas (Figeac – Saint/Céré) ; G.Miranté-Péré, K.Gouault et B.Yong (Cahors) ; J-M.Cabrol (Gourdon)

Deux nouvelles associations multisports : PAYRAC représentée par André AYROLES et ESPEDAILLAC représentée par Jocelyn GOSSE.

Les nouveaux clubs de Cajarc et Caniac du Causse sont excusés tout comme J.Yong (Souillac)

Le Président a rappelé l'ordre du jour et a précisé que l'ensemble des documents seront distribués à chacun des membres ce jour.

1. Rapport Moral

Le Président souhaite la bienvenue à tous les clubs présents et en particulier aux représentants de Payrac et Espédaillac. Deux autres clubs devraient voir le jour prochainement à Cajarc et Cagnac du Causse. Payrac et Cajarc sont susceptibles d'engager chacun une équipe dans le prochain championnat départemental.

Le championnat régional voit le maintien de Cahors et Gourdon, respectivement 3° et 4° dans leur poule de R4, tandis que Reignac descend en R3 sans avoir démérité dans une poule difficile de R2.

Le championnat département s'est déroulé de façon tout à fait satisfaisante en D1, D2 et D3, mais on a noté quelques forfaits ou équipes incomplètes dans les deux poules de D4.

Les quatre tours du critérium individuel ont accueilli jusqu'à 71 joueurs, un record ! La Coupe vétéran a rassemblé une trentaine de joueurs à Cahors.

Les finales par classement ont été particulièrement suivies cette année puisqu'il a fallu ouvrir à la compétition les catégories 500 et 600.

Les deux journées féminines ont reçu 16 joueuses à Beduer et 24 mixtes à Gourdon. Les participantes ont particulièrement apprécié l'accueil dans ces deux clubs.

Le championnat Jeunes a également été un succès sur quatre journées avec deux rencontres. Merci à Marie-José et Michel pour l'organisation.

2. Rapport Financier

Il est présenté par Antonin JOUHANEAU. Sur la période du 01/07/23 au 14/06/24 le compte de résultat fait apparaître un résultat d'exploitation de 586,50€ bien plus favorable que celui de la saison passée -2130,28€. Le bilan financier est à l'équilibre avec des totaux d'actif et passif de 13598,28€ au 14/06/24 contre 13011,78€ au 30/06/23. Le budget prévisionnel s'élève à 9200€ à l'équilibre. Il intègre les subventions de Département du Lot et de l'ANS et les charges correspondant aux différents projets du CDTT46 pour la saison à venir. Ces projets seront détaillés ultérieurement à l'assemblée. Les subventions aux clubs et les quotes-parts de reversement pour les critères sont ensuite détaillés.

L'ensemble du rapport financier détaillé est joint en annexe. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Modification des Statuts

Une proposition de mise à jour des statuts a été élaborée par Michel VALESCH et Marie-José GUILLEN. Elle a été adressée par mail à tous les membres.

Après commentaires, ces statuts modifiés sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

4. Elections

L'Assemblée Générale procède à la désignation du Comité Directeur parmi les représentants des clubs présents.

Jean-Marie CABROL TT Gourdon

Gaëtan CESSINAS TT Figeac-Saint-Céré

Thierry CHASSAIN TT Prayssacois

Jérôme COULIE TT Créssensac

Kévin GOUAULT Cahors TT

Maxime Grenier TT Reignac

Marie-José GUILLEN TT Bédrier Faycelles

Antonin JOUHANEAU TT Salviac

Frédéric LHERM TT Bretenoux Biars

Franck TAILLEFER TT Reignac

Michel VALESCH TT Bédrier Faycelles

Le Comité Directeur désigne ensuite les membres du Bureau, élus à l'unanimité :

- Maxime GRENIER Président
- Antonin JOUHANEAU Trésorier
- Thierry CHASSAIN Secrétaire

5. Volet Sportif

Il n'y a pas de descente du championnat régional vers le départemental, mais une montée de Figeac Saint-Céré de D1 en R4.

Bretenoux ne présentera pas d'équipe en D1, donc les deux premières équipes de D2, Gourdon 2 et Salviac 1 montent en D1. Souillac 1 monte de D3 en D2

Figeac Saint-Céré 3 descend de D3 en D4 Souillac. Une place est disponible en D3.

Bretenoux enlève une équipe en D1 pour la saison prochaine. Ce qui signifie la montée de Salviac 1 en D1 et Souillac 1 en D2.

Les résultats de la phase 2 :

Départementale 1 :

Class. Equipe	PT	J	V	N	D	P	F	PG	PP
1 . Figeac Saint-Céré TT 1	20	7	6	1	0	0	0	69	29
2 . TT Reignac 2	18	7	5	1	1	0	0	67	31
3 . Martel-Cressensac 1	14	7	3	1	3	0	0	50	48
4 . CAHORS TT 2	14	7	2	3	2	0	0	49	49
5 . TT Reignac 3	14	7	3	1	3	0	0	46	52
6 . BRETENOUX-BIARS 1	11	7	2	1	3	0	1	46	52
7 . BRETENOUX-BIARS 2	11	7	1	2	4	0	0	37	61
8 . BédUER Faycelles Ping 1	9	7	1	0	6	0	0	28	70

Départementale 2 :

Class. Equipe	PT	J	V	N	D	P	F	PG	PP
1 . MJC GOURDON TT 2	21	7	7	0	0	0	0	60	10
2 . Ping Salviacois 1	19	7	6	0	1	0	0	55	15
3 . TT Reignac 4	15	7	4	0	3	0	0	36	34
4 . MJC GOURDON TT 3	14	7	3	1	3	0	0	30	40
5 . TT PRAYSSAC 2	13	7	3	0	4	0	0	30	40
6 . TT Reignac 5	11	7	1	2	4	0	0	28	42
7 . BédUER Faycelles Ping 2	11	7	2	1	3	0	1	26	44
8 . BRETENOUX-BIARS 3	7	7	0	0	7	0	0	15	55

Départementale 3 :

Class. Equipe	PT	J	V	N	D	P	F	PG	PP
1 . Ping Salviacois 2	19	7	6	0	1	0	0	60	10
2 . SOUILLAC A46TT 1	18	7	5	1	1	0	0	49	21
3 . Figeac Saint-Céré TT 2	18	7	5	1	1	0	0	47	23
4 . TT Reignac 6	12	7	2	1	4	0	0	29	41
5 . BédUER Faycelles Ping 3	12	7	2	1	4	0	0	16	44
6 . BédUER Faycelles Ping 4	11	7	2	1	3	0	1	24	46
7 . Martel Cressensac 2	10	7	1	2	3	0	1	24	36
8 . Figeac Saint-Céré TT 3	10	7	1	1	5	0	0	21	49

Départementale 4 PA :

Class. Equipe	PT	J	V	N	D	P	F	PG	PP
1 . CAHORS TT 3	18	6	6	0	0	0	0	50	10
2 . Ping Salviacois 3	14	6	4	0	2	0	0	44	16
3 . SOUILLAC A46TT 2	14	6	4	0	2	0	0	40	20
4 . Bédrier Faycelles Ping 5	14	6	4	0	2	0	0	32	28
5 . Figeac Saint-Céré TT 4	8	6	1	0	5	0	0	15	45
6 . Martel Cressensac 3	7	5	1	0	4	0	0	14	36
7 . BRETELOUX-BIARS 5	4	5	0	0	4	0	1	5	45

Départementale 4 PB :

Class. Equipe	PT	J	V	N	D	P	F	PG	PP
1 . TT Reignac 7	19	7	6	0	1	0	0	57	13
2 . MJC GOURDON TT 4	18	7	5	1	1	0	0	45	25
3 . BRETELOUX-BIARS 4	17	7	4	2	1	0	0	37	23
4 . Ping Salviacois 4	16	7	4	1	2	0	0	36	24
5 . Bédrier Faycelles 6	14	7	3	1	3	0	0	36	34
6 . TT PRAYSSAC 3	12	7	2	1	4	0	0	22	38
7 . Figeac Saint-Céré TT 5	7	7	1	0	4	0	2	7	53
8 . CAHORS TT 4	0	7	0	0	0	0	7	0	30

Pour la saison prochaine les championnats départementaux devraient ressembler à cela :

Départementale 1	
1	Reignac 2
2	Martel Cressensac 1
3	Cahors 2
4	Reignac 3
5	Bretenoux Biars 1
6	Bédrier Faycelles 1
7	Gourdon 2
8	Salviac 1

Départementale 2	
1	Reignac 4
2	Gourdon 3
3	Prayssac 2
y	Reignac 5
5	Bédrier Faycelles 2
6	Bretenoux Biars 2
7	Salviac 2
8	Souillac 1

Départementale 3	
1	Figeac Saint-Céré 2
2	Reignac 6
3	Bédrier Faycelles 3
y	Bédrier Faycelles 4
5	Martel Cressensac 2
6	Figeac Saint-Céré 3
7	Cahors 3
8	Reignac 7

Départementale 4 - A	
1	Salviac 3
2	Bédrier Faycelles 5
3	Figeac Saint-Céré 4
y	Martel Cressensac 3
5	Souillac 2
6	Gourdon 4
7	Payrac 1
8	Bretenoux Biars 4

Départementale 4 - B	
1	Salviac 4
2	Bédrier Faycelles 6
3	Figeac Saint-Céré 5
y	Prayssac 3
5	Cahors 4
6	Reignac 8
7	Cajarc 1
8	

6. Questions et Informations diverses

Il est demandé de fournir la composition des équipes forfaits sur les feuilles de match. Le CD appliquera les règles de la ligue pour le championnat par équipe.

Chaque club doit se doter d'un référent GIRPE. Des tutoriels vont être mis en place sur le site du CD.

Franck TAILLEFER est un nouveau JA2.

Le Président de Bretenoux Biars nous informe de la tenue d'un tournoi de niveau national avec des joueurs numérotés les 7 et 8 septembre 2024.

Le Président

M. Grenier



Le Trésorier

A. Jouhanneau



Le Secrétaire

T. Chassain

